



RENDEZ-VOUS INTERNATIONAL DES JEUNES, 6^e ÉDITION

« DROITS DE CITÉ : LES JEUNES DANS LA VILLE »

Du 27 mars au 5 avril 2008, Montréal

Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
1250, rue Sanguinet, salle 461

Montréal, le jeudi 20 mars 2008 - Le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) et Images Interculturelles présentent, dans le cadre de la 9^e Semaine d'actions contre le racisme, la 6^e édition du **Rendez-vous international des jeunes (RDVJ)**. Depuis six ans, quelque 30 jeunes de différents pays, préoccupés par les questions de discrimination, de profilage et de ghettoïsation, se rencontrent annuellement à Montréal dans le cadre du RDVJ, pour dégager des stratégies d'action.

Cette 6^e édition du RDVJ réunira entre le 27 mars au 5 avril, une vingtaine de jeunes francophones, du Québec et de la France. Âgés de 18 à 35 ans, et activement engagés dans la lutte contre le racisme, ils participeront à plusieurs ateliers et plénières ainsi qu'à un séminaire/débat sur les droits des jeunes. Parmi les jeunes Français présents à Montréal certains ont une expérience directe d'intervention dans les banlieues françaises. Une occasion unique d'établir des analogies entre ce que vivent les jeunes de certains quartiers montréalais et ceux des Cités françaises.

La thématique retenue par les organisateurs de l'édition 2008 est Droits de Cité : les jeunes dans la ville. « Nous constatons que les droits de cité des jeunes sont souvent bafoués - le droit d'être en ville sans être harcelé, d'avoir des espaces de loisirs et d'expression, le droit à l'éducation, au travail et de pouvoir développer son projet de vie. Également, le droit de manger à sa faim, d'être bien logé, le droit à la santé et à la protection contre les abus. Les jeunes ont le droit de participer, en tant que citoyen, à l'élaboration et au développement des droits » précise Christopher McAll, co-responsable du projet.

Le RDVJ se terminera le vendredi 4 avril 17 heures à la SAT par la présentation publique à la SAT des résultats de leurs réflexions, témoignages, analyses, et priorités d'action. Ces mêmes jeunes participeront aussi, le samedi 5 avril à 19 heures à la soirée Solidarythmé (Société des arts technologiques, 1195, boulevard Saint-Laurent, Métro St-Laurent).

Les RDVJ

Les différentes rencontres du RDVJ ont donné lieu à la présentation d'une centaine de recommandations pour la lutte contre le racisme, présentées au gouvernement du Québec, ainsi qu'au Rapporteur spécial des Nations unies

(2004), à la production d'émissions de radio portant sur le racisme (2005), et au développement d'une Boîte à outils (2006) pour la création de «Zones libres de racisme». **Le Rendez-vous des jeunes 2008** est une initiative du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS), Images Interculturelles/Inforacisme.com et des Offices jeunesse internationaux du Québec (OJIQ).

-30 -

Source : Images Interculturelles - Semaine d'actions contre le racisme
Médias : Marie Marais, attachée de presse
Tél. : (514) 845-2821 / marais@cooptel.qc.ca
Info public : Tél. : (514) 842-7127 / www.inforacisme.com

DROITS DE CITÉ

Les jeunes dans la ville

Tout en abordant un ensemble de thèmes touchant le racisme, les autres types de discriminations et les droits, les échanges entre participants aux Rendez-vous ont toujours fait une place importante aux jeunes. Par rapport au marché du travail, par exemple, les jeunes subissent de plein fouet la précarisation et connaissent des baisses importantes de revenu dans les pays anciennement industrialisés comparativement aux mêmes groupes d'âge des générations précédentes. Parmi les jeunes, ceux qui appartiennent à des minorités ethniques sont particulièrement sujets à la discrimination à l'embauche et dans les milieux de travail et se distinguent par des taux élevés de chômage. En dehors de ces pays, on retrouve, dans certains endroits, des pratiques dignes du XIX^e siècle en Europe, avec l'utilisation abusive d'une main-d'oeuvre en bas âge pour alimenter les marchés des pays riches avec des produits à prix «compétitifs».

La non-reconnaissance des droits

Les jeunes subissent de manière particulièrement lourde les conséquences de la discrimination à l'égard de leur communauté d'appartenance, ou de la communauté à laquelle ils sont identifiés. La non-reconnaissance des droits de populations immigrées, ou constituant des minorités nationales sur un territoire contrôlé par d'autres, peut mener au désespoir des jeunes face à un avenir qui n'offre pas de portes de sortie, avec l'abandon scolaire, des taux de suicide élevés (chez les jeunes autochtones du Québec, par exemple), la confrontation avec les forces de l'ordre dans les «cités», la judiciarisation.

Injustices et créativité

En même temps, ces jeunes peuvent transformer l'expérience de marginalisation et de ghettoïsation dans des formes d'expression musicale, artistique et théâtrale. Même si les jeunes subissent les conséquences des injustices et du non-respect des droits avec, par exemple, un taux disproportionné d'enfants vivant dans la pauvreté dans les pays riches, ils contestent souvent ces mêmes injustices avec imagination, créativité et surtout la conviction que le monde peut changer. Les Rendez-vous des jeunes visent à capter cette sensibilité face aux discriminations, au déni de droits et aux injustices, ainsi que cette créativité.

Participer au développement des droits

Les droits de cité des jeunes sont souvent bafoués - le droit d'être en ville sans être harcelé, le droit à

l'éducation, le droit d'avoir des espaces de loisirs et d'expression artistique, le droit d'avoir un travail respectueux de ses droits et de son projet de vie, le droit de manger à sa faim, d'être bien habillé et logé, le droit de devenir parent sans être traité d'irresponsable et d'incompétent, le droit à la santé et à la protection contre les abus, le droit de participer, en tant que citoyen, à l'élaboration et au développement des droits.

Les jeunes se réuniront en sous-groupes et produiront en vue de l'événement du 4 avril, un document contenant leurs revendications, opinions, témoignages et entrevues. Ils prépareront par ailleurs une intervention théâtrale (théâtre forum) et une série de documents photo, vidéo et audio.